

## **PROGRAMME DE FORMATION R482 - ENGINES DE CHANTIER**

### **Les Différents types d'engins de chantier (voir la recommandation R482)**

#### **CATEGORIE A : Engins compacts, limités à la liste exhaustive suivante :**

- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse  $\leq 6$  tonnes
- Chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse  $\leq 6$  tonnes
- Chargeuses-pelleteuses de masse  $\leq 6$  tonnes
- Motobasculeurs de masse  $\leq 6$  tonnes
- Compacteurs de masse  $\leq 6$  tonnes
- Tracteurs agricoles de puissance  $\leq 100$  cv (73,6 kW).



#### **CATEGORIE B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel**

- Pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse  $> 6$  tonnes
- Pelles multifonctions



#### **CATEGORIE C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif**

- Chargeuse sur pneumatiques de masse  $> 6$  tonnes
- Chargeuses-pelleteuses de masse  $> 6$  tonnes



#### **CATEGORIE C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif**

- Bouteurs
- Chargeuses à chenille de masse  $> 6$  tonnes



#### **CATEGORIE C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif**

- Niveleuse automotrices



#### **CATEGORIE D : Engins de compactage**

- Compacteurs, à cylindres, à pneumatiques ou mixtes, de masse  $> 6$  tonnes
- Compacteurs à pieds dameurs de masse  $> 6$  tonnes



#### **CATEGORIE E : Engins de transport**

- Tombereaux, rigides ou articulés
- Motobasculeurs de masse  $> 6$  tonnes
- Tracteurs agricoles de puissance  $> 100$  cv (73,6 kW)



#### **CATEGORIE F : Chariots de manutention tout-terrain**

- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât
- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique



#### **CATEGORIE G : Conduite des engins hors production**

- Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.

## Intitulé de l'action de formation

- Formation à la conduite en sécurité d'engin de chantier avec préparation examen CACES® ou attestation de compétence suivant les catégories de A à G de la R482 référentiel de la CNAMTS.

## Objectif (s) de la Formation

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité d'engin de chantier en vue de l'obtention du CACES® ou d'une attestation de compétence de la R482 référentiel de la CNAMTS

## Prérequis

- Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par le Médecin du Travail. Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de lire des consignes écrites et de répondre par écrit en français aux questions posées.

## Contenu

### Théorique

- Règlement et textes de la recommandation R482
- Les accidents du travail et risques divers
- Les acteurs de la prévention
- Classification des engins de chantier avec les obligations réglementaires
- Technologie des différents organes de sécurité
- Prise de poste et vérifications journalière
- Règles et consignes de conduite en sécurité
- Règles et consignes de circulation sur route
- Stabilité des engins de chantier
- Travaux de terrassement
- Levage de charges
- Levage et transport de personnes
- Gestes de commandement
- Signalisation (balisage) sur chantier et sur voie publique
- Fin de poste

### Pratique (selon catégorie)

- La prise de poste et les vérifications journalières
- Examen d'adéquation avec le travail effectué (matériel et environnement)
- Circulation sur différents types de parcours (espace large ou encombré)
- Montée et descente sur porte engin
- Conduite au moyen d'une télécommande
- Prise et dépose de charges au sol et en hauteur
- Chargement et déchargement
- Respect des consignes pour une conduite en sécurité
- Opération d'entretien, maintenance
- Fin de poste

## Profil des intervenants

- Intervenants expérimentés ayant une solide expérience des engins utilisés

## Moyens pédagogiques

### Théorique

- Projections de films et de diaporamas
- Remise de livrets de stage et d'un stylo à chaque stagiaire
- Temps d'échange entre formateur et stagiaires

### Pratique

- Un engin de la catégorie concerné conforme à la réglementation en vigueur
- Une aire d'évolution adaptée.

## Durée de formation

- **Formation initiale novice..... 28 H soit 4 jours**
- **Formation Expérimenté ..... 21 H soit 3 jours**
- **Extension..... De 14 H à 21H**

## Lieu de la formation

- Sur notre site de formation ou en entreprise (sous condition du cahier des charges imposé)

## Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

- Feuille d'émargement
- Feuille d'évaluation de fin de stage
- Tests écrits pour la théorie et tests pour la pratique

## Sanction de la formation

- CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)  
ou Attestation de compétences selon l'objectif
- Attestation de formation